



Le « management » n'est pas une science anglo-saxonne²

*P*près de 100 enseignants et chercheurs en gestion appellent les autorités académiques françaises à contester la domination des revues anglophones dans l'évaluation de leurs travaux.

Pour évaluer la recherche en sciences de gestion, un principe s'est imposé : celui de se baser sur les seuls articles publiés dans des revues académiques, au détriment des autres formes de production scientifique (ouvrages, rapports de recherche, etc.). Dans ce cadre, le Centre national de recherche scientifique (CNRS) et la Fondation nationale pour l'enseignement et la gestion des entreprises (Fnege) ont tous deux élaboré des listes de revues qui font aujourd'hui référence dans notre discipline. Ces listes jouent un rôle d'assurance qualité, en distinguant les revues répondant aux exigences académiques (principe d'évaluation par les pairs, en double aveugle), des autres. Elles établissent par ailleurs une hiérarchisation entre les revues d'excellence, qui sont classées à un « rang 1 » et les revues moins prestigieuses, classées aux rangs 2, 3 et 4.

DOI: [10.3166/rfg.2019.00323](https://doi.org/10.3166/rfg.2019.00323) © 2018 Lavoisier

1. Michel Albouy, université Grenoble-Alpes et Grenoble école de management ; Gérard Charreaux, université de Bourgogne ; Bernard Colasse, université de Paris-Dauphine, PSL ; Nathalie Fabbe-Coste, université Aix-Marseille ; Armand Hatchuel, Mines Paris-Tech ; Alain-Charles Martinet, université Lyon 3-Jean Moulin ; Roland Perez, université de Montpellier.

2. Tribune publiée dans *Le Monde éco&entreprise* le 20 février 2019. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/02/20/la-recherche-francophone-en-sciences-de-gestion-n-a-aucune-raison-d-accepter-une-soumission-a-un-ordre-anglo-saxon_5425600_3232.html. La pétition peut être signée à l'adresse : <https://www.change.org/p/fnege-le-management-n-est-pas-une-science-anglo-saxonne>

C'est là que le bât blesse. Car ces listes légitiment une domination des revues anglo-saxonnes sur les revues francophones. Parmi les 110 revues classées par le CNRS à un rang 1, comme parmi les 61 revues classées par la Fnege à ce même rang, aucune n'est de langue française. Comment deux institutions françaises en arrivent-elles à l'aberration consistant à dire qu'une revue publiée dans notre langue serait par nature moins bonne qu'une revue en anglais ? L'élément qui légitime cet état de fait aux yeux de ses concepteurs est le moindre « facteur d'impact ». Le facteur d'impact est une mesure de visibilité des revues. Son calcul s'opère en comptant le nombre de fois où les articles publiés dans la revue sont cités par d'autres articles au cours des trois dernières années.

Discrimination

Pour le dire avec une métaphore, le principal critère utilisé pour hiérarchiser les revues s'apparente aujourd'hui à un calcul de box-office de cinéma. Selon une logique similaire à celle consistant à calculer les entrées à la sortie d'un film d'une semaine sur l'autre, c'est en fonction du nombre de citations de ses articles juste après leur parution que la qualité d'une revue est évaluée. Au-delà d'inciter le monde de la recherche à un court-termisme désastreux, un tel calcul de box-office repose par nature sur un biais majeur : il avantage ceux qui disposent d'un plus grand marché. Ainsi, mécaniquement, un article en anglais sera plus cité qu'un article en français, parce qu'il y a plus de chercheurs anglophones dans le monde pour lire les articles publiés dans cette langue, qu'il y a plus de revues anglophones, plus d'institutions, etc. Mais évidemment, ce plus fort facteur d'impact

ne veut rien dire de la qualité des travaux publiés dans les revues francophones. Ainsi, Jacques Audiard ou Jean-Luc Godard, parce que leurs films ont généré bien moins d'entrées que ceux de Steven Spielberg ou Martin Scorsese, seraient-il moins bons réalisateurs ? Leur impact sur les pratiques cinématographiques serait-il moindre ?

Nous, chercheurs en sciences de gestion, en poste dans des universités, des IUT, des écoles de commerce, des écoles d'ingénieur, des grandes écoles, en France ou à l'étranger, demandons que le CNRS et la Fnege cessent cette discrimination et accordent à quelques revues françaises un classement en rang 1. La recherche francophone en sciences de gestion possède une histoire riche et n'a en aucune raison d'accepter une soumission à un ordre anglo-saxon qui serait par nature supérieur. Parmi les pères fondateurs de la gestion et du management, on trouve ainsi de nombreux francophones. Sur le plan institutionnel, c'est la France qui a créé la première école de commerce avec l'ESCP, et les écoles de commerce françaises sont aujourd'hui les mieux classées d'Europe. Dans les revues anglo-saxonnes prestigieuses, ce sont souvent de grands intellectuels français tels Aron, Boudon, Bourdieu, Deleuze, Derrida, Foucault, Morin, etc., qui sont mobilisés. Récemment, ce sont les travaux francophones menés en sciences de gestion qui ont influencé l'élaboration de la loi Pacte, visant à repenser l'entreprise, et à promouvoir une vision alternative à la vision actionnariale anglo-saxonne qui a produit avec la crise des *subprimes* les effets nocifs que l'on sait.

Il n'est pas ici de notre rôle de dire quelles revues francophones en sciences de gestion méritent d'être classées au rang 1. C'est au

CNRS et à la Fnege de réfléchir à des principes de classement, et de les rendre publics et transparents. Ajoutons toutefois ici qu'il y a urgence à ce que ces institutions agissent et mettent en œuvre cette réforme, qui ne révolutionne en rien le principe des classements et ne pose aucune difficulté technique. Le système actuel a incité au fil des années de plus en plus de chercheurs

francophones à délaisser le français pour publier en anglais, et ainsi conduit à un appauvrissement de la production en langue française qu'il convient d'arrêter. Surtout, le système actuel a amené de plus en plus de chercheurs à intérioriser une domination anglo-saxonne qui est sans fondement, et à laquelle il convient symboliquement de mettre un terme.

